Image not found or type unknown

Delai de Succession,notaire,

Par **aston42**, le **12/11/2013** à **19:03**

bonjour a tous.j'ai perdu mon grand père il y a peu,il me manque énormément.il avais deux fils,ma grand mère es décedé également,je suis sa seul petite fille,et je pense qu'il avais fais qq chose pour moi,il m'avais demandée mon adresse exacte et était allée chez le notaire.quel délais et comment va me contacter le notaire.

Par **youris**, le **12/11/2013** à **20:12**

bjr,
pour que vous héritiez de votre grand père, il faut que votre grand père ait fait un testament
en l'absence de testament ce sont ses enfants ou en cas de décès ses petits enfants (par représentation)qui héritent.
si vous êtes légataire, le notaire devrait vous contacter.
essayez de poser la question au notaire.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés